

INGLÉS
ENGLISH

PORTUGUÉS
PORTUGUÊS

RUMANO
ROMÂNĂ

WOLOF
WOLOF

RUSO
РУССКИЙ

CASTELLANO
ESPAÑOL

FRANÇAIS

VIH

ÉDITION 2025

InfoVIHtal

INFORMACIÓN BÁSICA SOBRE EL VIH



Vous venez d'apprendre que vous avez le VIH

gt grupo de
trabajo sobre
tratamientos del VIH
ENTIDAD DECLARADA DE
UTILIDAD PÚBLICA
ONG DE DESARROLLO



VIH

Vous venez d'apprendre que vous avez le VIH

- 01** Que se passe-t-il après le diagnostic ?
- 02** Que doit savoir le personnel soignant à mon sujet ?
- 03** Pourquoi et quand dois-je commencer le traitement ?
- 04** En quoi consiste le traitement ?
- 05** Comment dois-je prendre les médicaments ?
- 06** Y aura-t-il des effets secondaires ?
- 07** Comment savoir si le traitement est efficace ?
- 08** Qu'est-ce que I=I ?
- 09** Quels sont mes droits en tant que patient ?
- 10** Que puis-je faire si je pense être victime de discrimination à l'hôpital ?
- 11** Autres conseils



01

Que se passe-t-il après le diagnostic ?

Après le diagnostic du VIH, **vous devez être orienté vers un hôpital**. Là-bas, on vous fera des analyses de sang pour connaître votre charge virale et votre nombre de cellules CD4, qui indiquent l'état de votre système immunitaire.

Des tests seront également effectués pour détecter d'autres infections telles que la tuberculose ou les infections sexuellement transmissibles (IST), et des vaccins pourront vous être recommandés.

02

Que doit savoir le personnel soignant à mon sujet ?

- Si j'ai d'**autres maladies** ou des difficultés à prendre des médicaments
- Si je prends d'**autres médicaments, des plantes médicinales ou des substances**
- Si je consomme de l'**alcool**
- Si je **souhaite** avoir des **enfants**
- Si j'ai besoin d'un **soutien psychologique ou social**

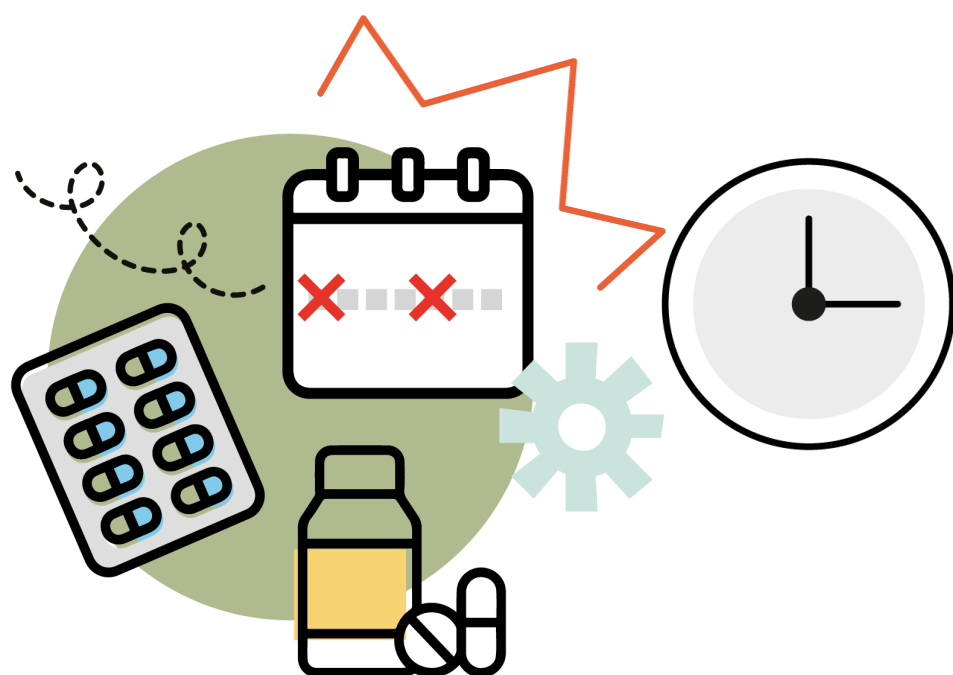


03

Pourquoi et quand dois-je commencer le traitement ?

Le traitement antirétroviral réduira considérablement la quantité de VIH dans votre organisme. Il vous permettra ainsi d'éviter de tomber malade à cause de ce virus.

Il est recommandé de commencer le traitement dès que possible après le diagnostic. Il existe différentes options de traitement. Discutez-en avec l'équipe médicale afin de vous assurer que c'est la meilleure option pour vous.



04

En quoi consiste le traitement ?

Il consiste généralement en un comprimé à prendre une fois par jour. Même s'il ne s'agit que d'un comprimé, il contient une combinaison de plusieurs antirétroviraux (médicaments qui agissent contre le VIH). **Il existe également des traitements injectables**, à administrer une fois tous les plusieurs mois.

Vous pouvez discuter avec l'équipe soignante afin de trouver la combinaison la mieux adaptée à vos besoins personnels.

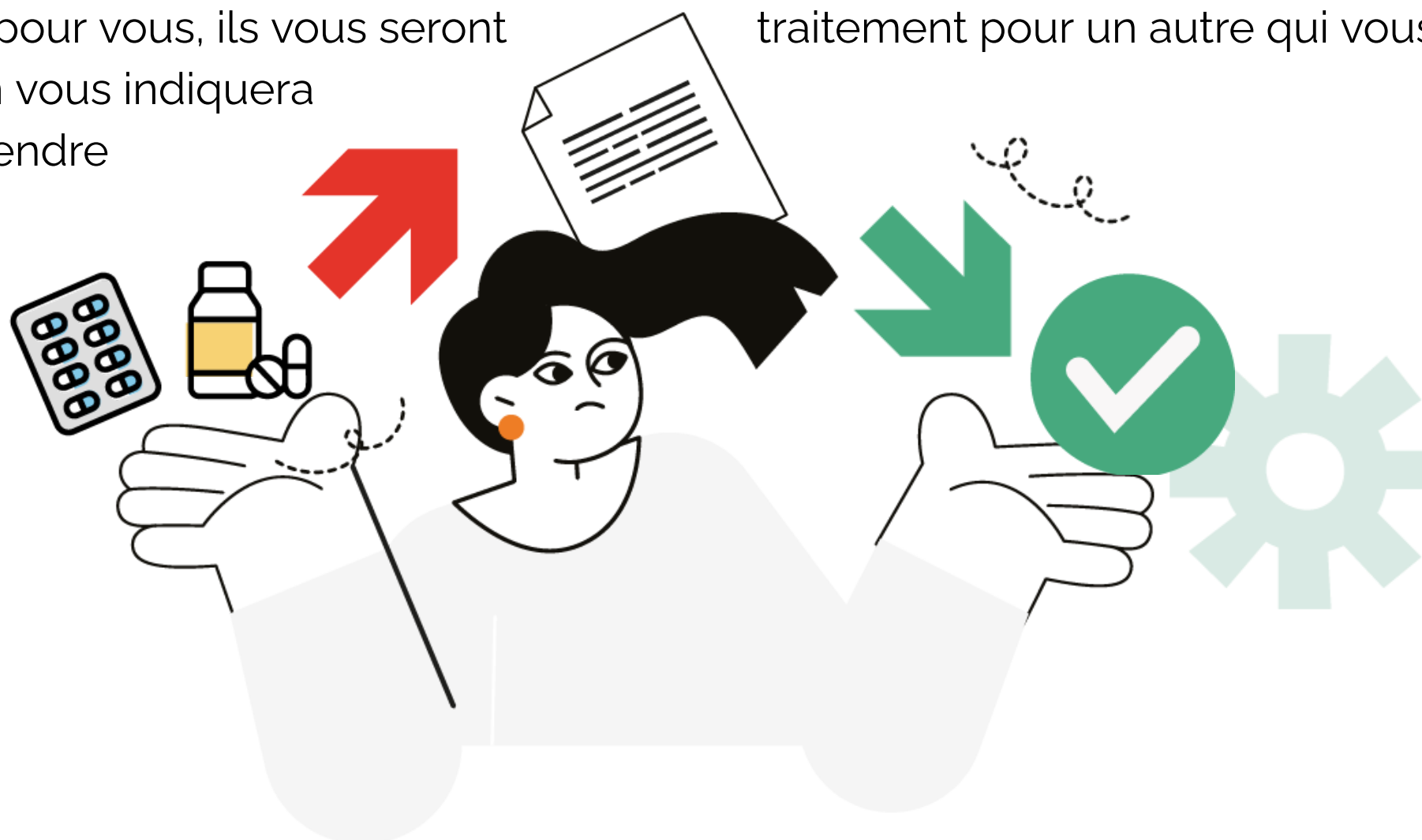
05

Comment dois-je prendre les médicaments ?

Il est conseillé de prendre le médicament tous les jours, à l'heure indiquée, et de suivre toutes les recommandations alimentaires. C'est essentiel pour que le traitement soit efficace.

Certains traitements sont administrés par injection.

Si c'est la meilleure option pour vous, ils vous seront administrés à l'hôpital et on vous indiquera quand vous devez vous y rendre pour chaque dose.



06

Y aura-t-il des effets secondaires ?

Au début, vous pouvez avoir des maux de tête, des vertiges ou des nausées. **Ils sont généralement légers et disparaissent.**

Si elles sont graves ou persistantes, informez-en l'équipe soignante qui vous suit. Il existe des moyens de vous aider à soulager ces effets et il est également possible de changer de traitement pour un autre qui vous convienne mieux.

07

Comment savoir si le traitement est efficace ?

La meilleure façon de savoir si le traitement fonctionne est de **surveiller votre charge virale**. Si la charge virale diminue jusqu'à devenir indétectable, cela signifie que le traitement fonctionne. De plus, vos CD4 (vos défenses immunitaires) resteront probablement stables ou augmenteront.

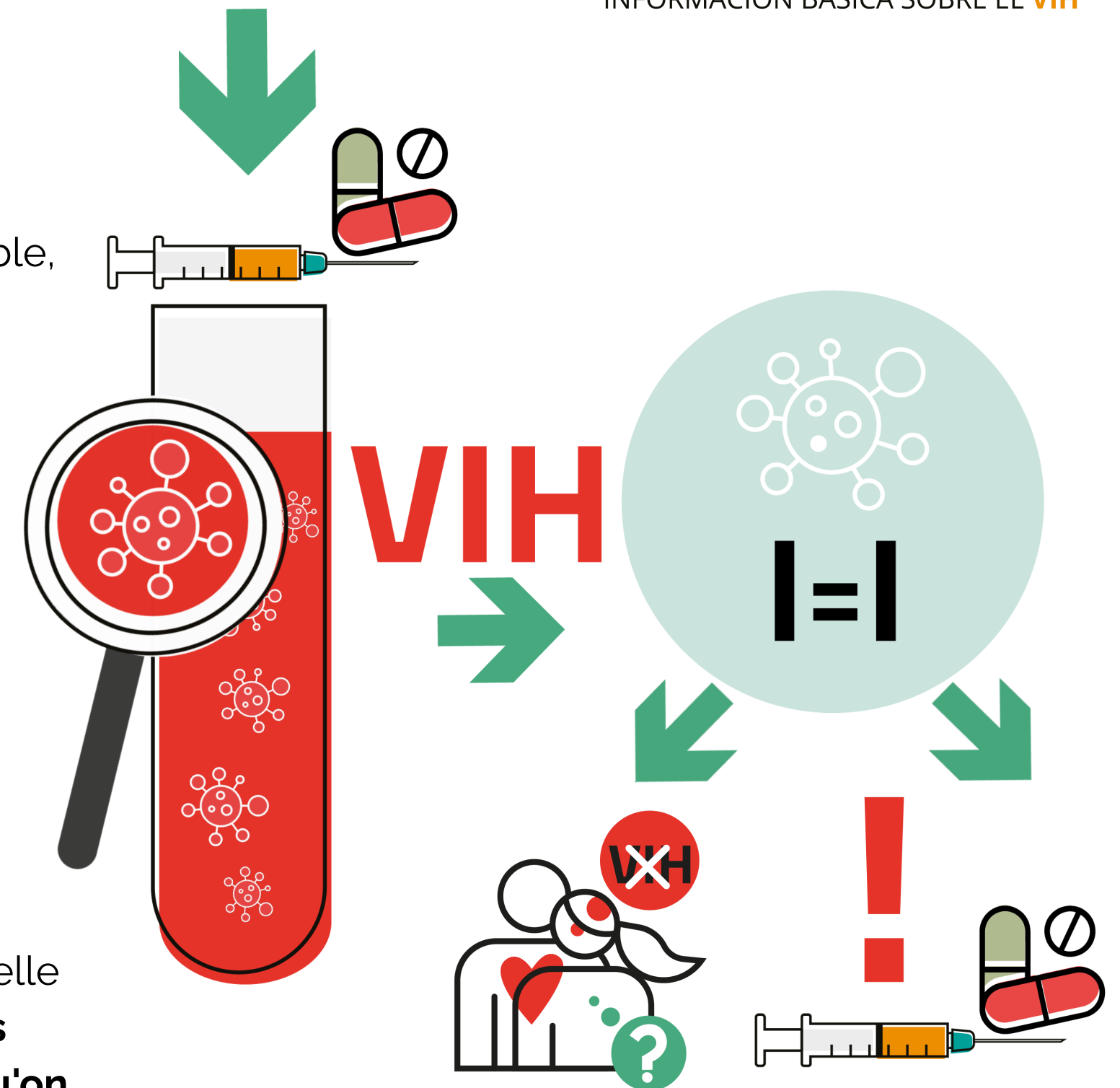
Lorsque votre charge virale est indétectable, le VIH ne peut pas être transmis à vos partenaires sexuels (voir « Qu'est-ce que I=I ? »).

08

Qu'est-ce que I=I ?

En plus de protéger votre santé, le traitement contribue également à protéger vos partenaires sexuels.

Le traitement réduira la quantité de VIH dans votre corps (ce qu'on appelle la « charge virale indétectable ») **à un niveau si faible qu'il ne pourra pas être transmis à d'autres personnes lors de rapports sexuels. C'est ce qu'on appelle « Indétectable = Intransmissible » (I=I).**



09

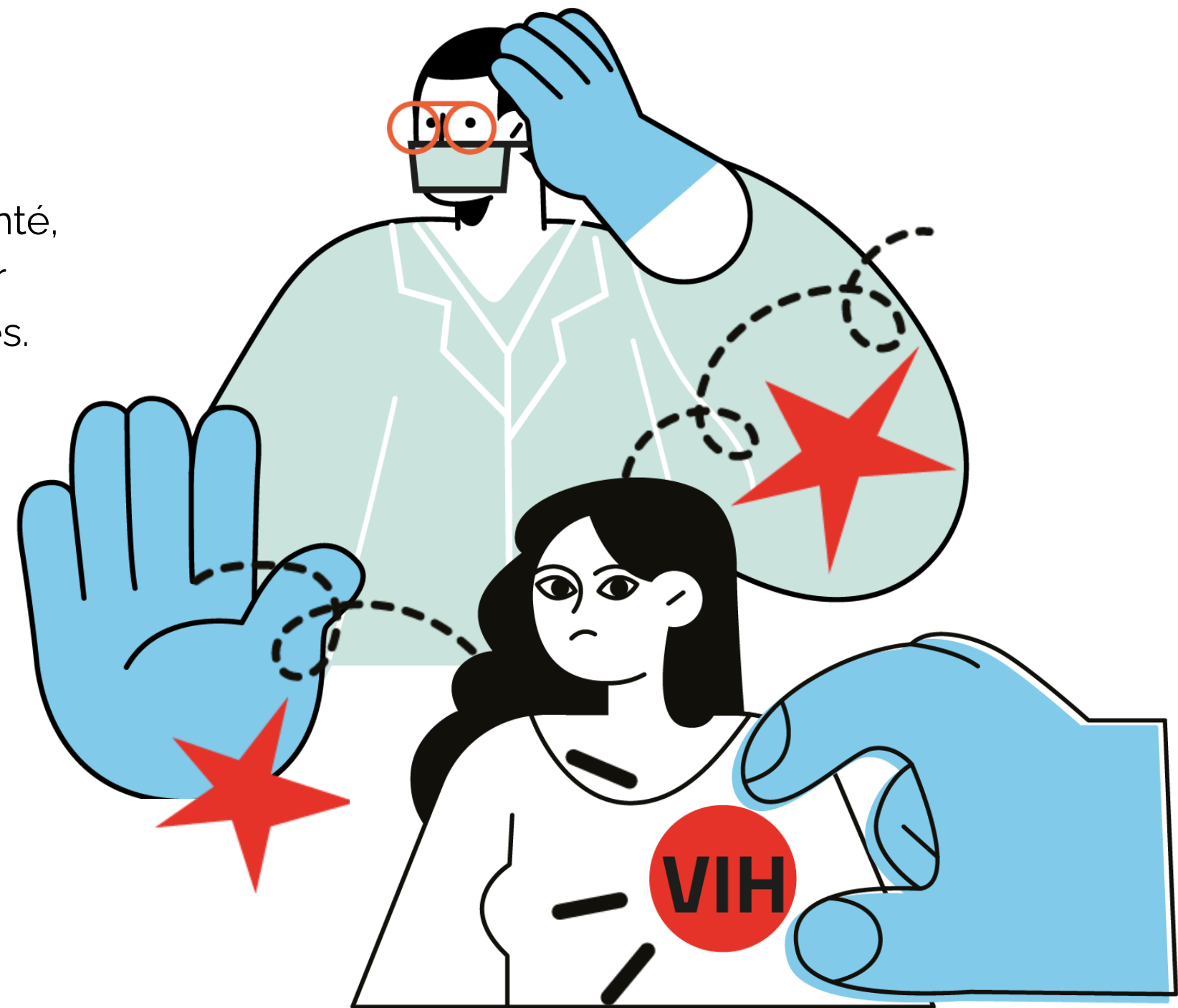
Quels sont mes droits en tant que patient ?

Vous avez le droit de recevoir des informations sur votre santé, d'accéder à votre dossier médical, de choisir ou de changer de médecin et de protéger la confidentialité de vos données.

10

Que puis-je faire si je pense être victime de discrimination à l'hôpital ?

Vous pouvez déposer une plainte auprès du service d'attention au patient, du défenseur des patients de votre Communauté Autonome ou engager des poursuites judiciaires. Personne ne peut vous discriminer pour des raisons personnelles ou sociales.



09 Autres conseils



Une alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes et pauvre en graisses animales, vous aidera à rester en bonne santé.



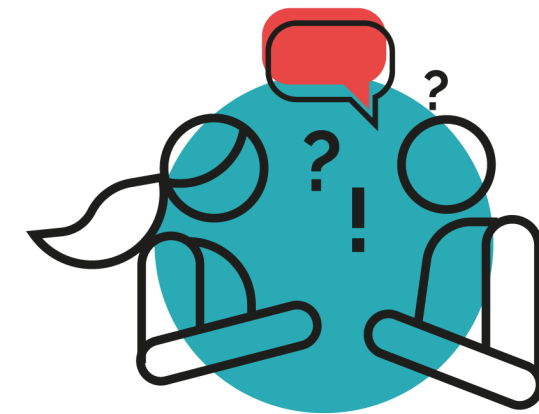
La pratique régulière d'une activité physique vous aidera à améliorer votre santé et votre qualité de vie.



Réduire votre consommation de tabac, ou mieux encore, arrêter de fumer, aura un effet très bénéfique sur votre santé en général.



Dormir et vous reposer suffisamment vous donnera l'énergie nécessaire pour vos activités quotidiennes.



Parler à d'autres personnes qui vivent avec le VIH peut vous aider à vous adapter et à accepter votre infection de manière normale.





Descargo de responsabilidad

La información contenida en esta ficha no pretende sustituir la recibida por el médico. Las decisiones referentes a la salud siempre deberían tomarse tras consultar con los profesionales sanitarios.

La información médica puede quedar desactualizada con rapidez. Si te surge alguna pregunta tras leer esta ficha, te aconsejamos hablar con tu médico o enfermera o llamar a gTt-VIH, al 93 458 26 41, para comprobar si existe alguna novedad relevante al respecto.

SUBVENCIONA



✓ POR SOLIDARIDAD
OTROS FINES DE INTERÉS SOCIAL



COLABORA

